

## COORDINATION POUR L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX

## Communiqué Pour une interdiction explicite des punitions corporelles

Le 29 novembre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture et à une large majorité la proposition de loi déposée par Maud Petit. Ce texte vise, d'après son titre et son exposé des motifs, à abolir les « violences éducatives ordinaires ». Il prévoit, en son article premier, d'ajouter à l'article 371-1 du Code civil que l'autorité parentale « s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ». Le débat a été l'occasion pour Mme Agnès Buzyn, ministre de la Santé, et la majorité des groupes politiques d'affirmer que l'éducation doit être sans violence ou non-violente. La Coordination se réjouit de ces prises de position qui confirment celles exprimées lors du débat de décembre 2016 lors du vote de la loi Égalité et citoyenneté.

Mais la Coordination regrette que, comme cette même loi Égalité et citoyenneté, ce nouveau texte n'atteigne pas le but qu'il s'est fixé faute de mentionner explicitement les punitions ou châtiments corporels alors que le texte adopté en commission le comportait. Comme nous l'avions déjà dit en 2016, la seule mention des violences physiques et psychologiques n'ajoute rien à la loi française et n'abolit pas les punitions ou châtiments corporels.

En effet, le Code pénal prévoit déjà la condamnation d'auteur des violences contre les enfants (art. 222-13) et, par ailleurs, la jurisprudence considère, depuis des années, que les châtiments corporels ne sont pas des violences du fait que les parents ont un droit de correction qui inclut le droit d'infliger des punitions ou châtiments corporels (claques, fessées et autres).

Le texte voté vise par ailleurs dans son titre les « violences éducatives ordinaires », concept qui n'a pas de réalité juridique et qui a l'inconvénient majeur de laisser entendre qu'il pourrait exister des violences éducatives alors que la violence n'est jamais éducative.

Comme l'a confirmé l'association Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children, ce texte de loi n'abolit donc pas les châtiments corporels faute de les mentionner explicitement et ne permettra donc pas, en l'état, à la France de devenir le 55<sup>e</sup> État abolitionniste en la matière.

Nous demandons donc instamment au gouvernement et au parlement d'amender au plus vite ce texte pour y inclure l'interdiction explicite des punitions et châtiments corporels et de toute pratique humiliante dans l'éducation familiale pour enfin en protéger efficacement les enfants vivant en France.

Nous demandons aussi que le gouvernement, parallèlement à l'adoption d'un texte ainsi amendé, s'engage à lancer un plan national d'aide à la parentalité car nous pensons qu'une telle loi ne peut prendre vie dans la société que si chaque parent reçoit le soutien qui lui est nécessaire pour changer son mode éducatif.

13 décembre 2018

ACCES - Clairières de Paix ACNV AIRF Alliance Nationale des UCJG / YMCA ANV/ Arche de Lanza del Vasto ARIV AP3 Association Centre Nascita du Nord Association Ecole Changer de Cap Association Enfance Télé Danger Association La Salle Association La Vie en Marche Association Le Petit Prince Association Montessori France Association Montetibou Association pour une Fondation de Corse-UMANI Atelier de paix du Clunisois BICE CCFD Centre de ressources sur la non-violence Midi-Pyrénées Centre Quaker International Collège Lycée international Cévenol Conflits sans violence Coopérations À la Paix - CAP Coordination parisienne pour une culture de non-violence et de paix CPCV Ile-de-France Cultivons la paix Démocratie et spiritualité DIH Mouvement de Protestation Civique École de la Paix École soufie Internationale EEdF

Emmaüs France
EPP Midi-Pyrénées
Esperanto
Étincelle
Famille Franciscaine

Fédération des AROEVEN-FOEVEN

Génération Médiateurs Gers Médiation Graine de Citoyen IFMAN

Initiatives et changement ATCC-Institut

IPLS IRIS IRNC ISMM

Jeunesse et Non-Violence Justice et Paix France Korhom L'Arche en France

L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée La Corbinière des Landes

La Maison de Sagesse Le Soc - Maison Jean Goss Le Souffle France

Le Valdocco

Les Amis des Serruriers magiques Les Maisons de Paix Ligue de l'Enseignement

Maison des Droits de l'Enfant MAN MDPL – Saint Etienne

Mémoire de l'Avenir MIR Montessori pour tous Non-Violence XXI OCCE

Paix Sans Frontière
Partage
Pax Christi - France
Psychologie de la Motivation
Unestione de lustice

Psychologie de la Motivation Questions de Justice Réseau Espérance REVEIL RYE France

Secours catholique - Caritas UNIPAZ

Vivance